



paroles  
d'élus



Le secteur éducatif bénéficie d'une large palette de services prenant appui sur les TIC. De très nombreuses applications sont, d'ores et déjà, entrées dans le quotidien des parents, des élèves et de la communauté éducative. Un ensemble de services qui simplifient aussi bien la relation parents-enseignants que le suivi scolaire des enfants, quel que soit leur niveau, tout comme le partage et la diffusion du savoir. Des progrès qui constituent une nouvelle étape-clé dans l'accompagnement de la formation des générations futures. Plus que jamais, grâce au haut débit, les utilisateurs parviennent à s'affranchir du temps et des distances.



**Porteur du projet** Commune de Besançon et communauté d'agglomération du Grand Besançon (59 communes regroupées)  
**Population** 176 000 habitants  
**Contact** claudelambey@besancon.fr  
 bernard.girardet@besancon.fr  
**Site** www.grandbesancon.fr

## Un ordi dans le cartable



Sous la dénomination **Besançon.clic**, la collectivité impulse une politique de développement des usages des TIC, notamment dans le domaine de l'éducation. Ainsi, toutes les écoles sont équipées de trois ordinateurs par classe, de la maternelle au primaire. La ville de Besançon fournit à tous les élèves de CE2 un ordinateur multimédia à domicile – "le cartable numérique" – jusqu'à leur entrée au collège. Leurs familles peuvent bénéficier gratuitement d'une formation informatique de 12 heures et d'une aide financière pour accéder à Internet. La collectivité déploie également des **Espaces numériques de travail** entre enseignants et parents.



www.grandbesancon.fr

■ **À l'école, dans le cartable et à la maison, les enfants du Grand Besançon ont accès à l'outil informatique. L'opération s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable grâce au recyclage des équipements.**

“

Besançon propose à tous les clés pour réduire la fracture numérique et assurer une forte cohésion sociale. **Besançon.clic** touche tout le monde, sans distinction sociale, de la maternelle à la maison de retraite.”



**Emmanuel Dumont**, conseiller municipal de Besançon, délégué aux TIC, à la communication et à l'informatique



**Enjeux** ■ Projet pilote lancé en partenariat avec l'Éducation nationale, **Besançon.clic fait de l'informatique un outil pédagogique** au service de l'éducation. Objectif ? Réduire la fracture numérique et sociale. À Besançon, les écoles disposent d'un ordinateur pour quatre élèves, alors que la moyenne nationale est d'un ordinateur pour vingt. Les PC sont récupérés auprès d'entreprises et recyclés dans un Centre d'aide par le travail (CAT), valorisant ainsi l'emploi des personnes handicapées. Une véritable action de développement durable !

**Mise en œuvre** ■ Dès le démarrage en 1999, plus de 1 000 ordinateurs ont



été récupérés pour les écoles grâce aux contributions de plusieurs banques. Initié par la mairie, le projet repose sur **des partenariats forts** qui facilitent l'acquisition de logiciels éducatifs et de licences réseaux. La commune propose aussi une assistance technique, un Espace numérique de travail (ENT) et une bourse pour l'abonnement à Internet. Le coût du projet s'élève à 70 € par an et par élève, financé sur fonds propres. Il mobilise trois techniciens.

**Bilan et perspectives** ■ Grâce à Besançon.clic, 13 394 élèves d'écoles primaires et maternelles ont aujourd'hui accès à Internet grâce à environ 2 500 ordinateurs équipés de logiciels éducatifs. Le projet favorise ainsi la maîtrise d'outils informatiques par toute une jeune génération et la sensibilisation aux TIC des familles et des enseignants. Les partenariats public/privé ont contribué au succès du projet qui s'est étendu à la communauté d'agglomération. Enfin, **ce montage a l'avantage d'être reproductible**, comme le prouve l'opération Sénéclic, qui, sur le même modèle, a déjà abouti à l'installation de 450 ordinateurs dans les écoles du Sénégal.

## L'ambition numérique au village



**Porteur du projet** Commune d'Aubure  
**Population** 410 habitants  
**Contexte territorial** Commune rurale située en plein massif vosgien, côté plaine d'Alsace, à une altitude de 831 mètres, dans la circonscription de Ribeauvillé  
**Contact** 03 89 73 90 16  
 aubure@cc-ribeauville.fr



Pour moderniser l'image du village, la municipalité d'Aubure a pris l'initiative... Elle a décidé de **mutualiser un accès Internet haut débit** et de s'équiper d'une borne Internet, d'un Point Visio Public du groupe France Télécom et d'un site Internet essentiellement destiné au développement touristique. Services administratifs de la mairie, groupe scolaire (une classe de maternelle et deux classes primaires), bibliothèque municipale et local jeunes bénéficient désormais d'un même accès performant aux réseaux d'information, à l'image des grands centres-villes voisins.

■ **Personnels de la mairie d'Aubure, écoliers, jeunes, habitants et utilisateurs de la bibliothèque, tous bénéficient d'un accès haut débit aménagé par la municipalité.**



Ne pas handicaper les jeunes d'une commune de montagne, tel était le point de départ de notre réflexion. L'accès au haut débit dans les locaux communaux nous permet de participer à la révolution numérique."



Claude Humbrecht, maire d'Aubure

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ Le village d'Aubure, réputé dans le passé pour le traitement des maladies pulmonaires, **relève le défi d'un tourisme vert**, bien décidé à mettre en valeur son écrin de verdure, sa nature généreuse en forêt, en prairies et alpages. Disposant d'équipements touristiques et spécialisés (gîtes, meublés, centres de rééducation et accueil de personnes handicapées), le village s'appuie sur les TIC pour se lancer dans un programme de reconquête touristique. L'ensemble profitera tout autant à la population, dans des conditions qu'il souhaite comparables aux grandes villes alsaciennes proches.

**Mise en œuvre** ■ En novembre 2006, la commune d'Aubure prend la décision de transformer et de mutualiser un accès bas débit en haut débit. Dans la foulée, elle propose un développement des TIC en faveur des écoliers, avec initiation aux technologies de l'information et de la communication. Puis, la commune s'engage vers une gestion administrative numérisée en se dotant d'un Système d'information géographique. Après une étude de faisabilité, un câblage interne est mis en place (budget : 4 500 € sur fonds propres et 150 € toutes taxes comprises par mois pour le contrat de fonctionnement).

**Bilan et perspectives** ■ À l'école d'Aubure, l'accès au web est ouvert dès le plus jeune âge. **On s'initie aux TIC dès la maternelle.** L'école est directement reliée par messagerie au rectorat, qui s'est engagé dans des actions pédagogiques complémentaires. En mairie, la "e-administration" se développe avec pour objectif une meilleure rentabilité dans le traitement des dossiers, grâce, entre autres, à la transmission et la réception numériques des actes administratifs. Aujourd'hui, subsistent le problème de l'efficacité du contrôle parental sur l'accès web et le besoin d'une séparation entre les flux administratifs et scolaires.





**Porteur du projet** Communauté d'agglomération de Saint-Étienne Métropole (43 communes regroupées)  
**Population** 390 000 habitants  
**Contexte territorial** 2<sup>e</sup> agglomération de Rhône-Alpes, entre tradition industrielle et cadre naturel exceptionnel  
**Contact** 04 77 53 73 42  
**Site Internet** www.agglo-st-etienne.fr

## L'école en classe et en ligne



Avec le “Plan Multimédia dans les écoles”, Saint-Étienne Métropole a fait le pari d'être à l'avant-garde en matière de promotion des TICE (Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) et de lutte contre les discriminations. Aujourd'hui, **1 700 classes maternelles et élémentaires de l'agglomération sont équipées d'outils informatiques**. Un Espace numérique de travail (ENT) favorise en outre les échanges entre les enseignants et les élèves. Parmi les 31 500 écoliers bénéficiaires, 1 450 élèves en situation de handicap ont accès à des outils adaptés, comme la visiophonie ou la messagerie électronique. La plate-forme d'“e-administration” est également accessible aux parents d'élèves et au personnel des collectivités en charge de la vie scolaire. Les parents peuvent ainsi consulter les informations scolaires et périscolaires concernant leurs enfants.

Paroles d'élus ■ Une France innovante

■ **Afin de poursuivre le développement des usages liés aux TIC dans les établissements scolaires, l'agglomération stéphanoise expérimente de nouvelles solutions collaboratives pour renforcer le lien entre l'école, les élèves et les familles.**



En favorisant l'égalité d'accès aux outils de l'information et de la communication, et aux nouveaux modes d'acquisition du savoir, nous nous sommes engagés à répondre aux nouveaux enjeux éducatifs d'un espace métropolitain en pleine évolution.”



Michel Thiollière, maire de Saint-Étienne, président de Saint-Étienne Métropole, sénateur de la Loire

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ Territoire leader en matière de développement des TIC, Saint-Étienne Métropole veut agir pour un développement solidaire, équilibré et durable, et renforcer ainsi son attractivité. Le plan Multimédia, que l'agglomération a initié dans les écoles, a pour objectif de réduire la fracture numérique à la source. Les nouveaux outils collaboratifs offrent **l'égalité d'accès aux modes d'acquisition du savoir et de la connaissance**. Les actions menées à l'égard des élèves en situation de handicap participent à la lutte contre les discriminations.



**Mise en œuvre** ■ Lancé en 1999, le projet est entré dans sa troisième phase (2006-2008). Il a d'abord fallu offrir l'accès aux technologies à tous les établissements du premier degré. Puis les enseignants ont été formés (1 800 journées). Aujourd'hui, de nouvelles solutions collaboratives sont déployées. L'expérimentation aura nécessité un investissement de 6,6 millions d'euros entre 1999 et 2008, réalisé avec le soutien de l'Éducation nationale, de la Caisse des dépôts et du Centre de documentation pédagogique de la Loire. Les coûts de fonctionnement s'élèvent à 160 000 € par an.

**Bilan et perspectives** ■ Les résultats sont au rendez-vous avec 320 écoles équipées sur les 43 communes de l'agglomération, 2000 PC installés et 800 imprimantes, avec accès Internet haut débit. Une évaluation de l'action, réalisée en 2005, montre une évolution importante de l'usage des TIC dans les pratiques pédagogiques des enseignants. Elle a également révélé le besoin d'expérimenter de nouveaux outils. Grâce au projet, l'agglomération a noué **un partenariat solide avec la communauté éducative**. La dynamique mise en place est fédératrice et devrait donner naissance à de nouveaux projets dans l'avenir.



Porteur du projet Conseil général des Landes  
Population 350 000 habitants  
Contexte territorial Deuxième plus vaste département de France  
Contact 05 58 05 41 13  
Site [www.landesinteractives.net](http://www.landesinteractives.net)

## Un collégien, un ordinateur



7 200 élèves des collèges publics du département des Landes ont été équipés d'un ordinateur portable et d'outils d'intégration de l'informatique dans la pédagogie. Ce vaste programme, avec **mise en réseau des classes et prêt d'un ordinateur aux collégiens et aux enseignants**, accompagné d'une large communication, a pour objectif de favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques, d'assurer un égal accès des élèves aux TIC, de diffuser la culture des nouvelles technologies dans les foyers. Mais aussi de susciter une demande afin d'attirer les opérateurs de télécommunications dans un territoire rural.



[www.landesinteractives.net](http://www.landesinteractives.net)

**L'implantation de ces outils informatiques ne doit pas être considérée comme une "révolution" dans la manière d'enseigner ou demander un changement total des pratiques pédagogiques.**

“

Pour le département, l'ordinateur ne doit pas être considéré comme un gadget, mais comme un véritable outil à part entière dont la maîtrise apparaît nécessaire pour vivre et travailler dans la société dans laquelle nous sommes.”



Henri Emmanuelli,  
ancien ministre,  
président du conseil général des Landes



Enjeux ■ Mise en œuvre en 2000, l'opération "Un collégien, un ordinateur portable" comporte **plusieurs volets** : le prêt sans caution ni conditions aux collégiens, mais aussi la mise à disposition de logiciels (encyclopédies, manuels de langue, suites bureautiques, logiciels de musique). Les classes ont été équipées en vidéoprojecteurs (un pour deux classes), en tableaux interactifs (quatre par établissement). Et des assistants informatiques (deux par collèges de plus de 650 élèves) nommés pour assurer la gestion de ce parc. Enfin, les enseignants ont suivi une formation de six jours.

Mise en œuvre ■ Les ordinateurs demeurent la propriété du conseil général. **Ils sont remis aux familles**, qui doivent les rendre à la fin de l'année, dans les mêmes conditions que les manuels scolaires. Pas de caution à verser, pas d'obligation de prendre une assurance spécifique. Le budget global de l'opération depuis 2001 s'élève à 34,3 millions d'€ (2,74 millions en 2006), pris sur les fonds propres du département, l'Éducation nationale n'assurant que la formation des enseignants et les salaires des 41 assistants. Le conseil général a mobilisé pour sa part six personnes.



Bilan et perspectives ■ Après sept ans de cette mise en place de collèges numériques, on note que le développement des usages et des pratiques prend beaucoup de temps. On s'aperçoit aussi que l'adolescent ne partage pas son ordinateur avec ses parents, plutôt avec ses grands frères ou sœurs. Avec parfois une inadéquation entre objectifs et évaluations de l'Éducation nationale. C'est en SVT, mathématiques, physique ou histoire-géographie que les moyens ont été le plus utilisés. Mais aussi en musique et en EPS (films...). **Les collégiens ont beaucoup apprécié les apprentissages.**



**Porteur du projet** Commune d'Élancourt  
**Population** 27 557 habitants  
**Contexte territorial** Ville verte et dynamique des Yvelines, avec un pôle industriel de technologies de pointe  
**Contact** 01 30 66 44 21  
 service.communication@ville-elancourt.fr  
**Site** www.ville-elancourt.fr

## En direct d'Oxford...



**Apprendre l'anglais en visioconférence** avec l'Angleterre, c'est ce qu'a expérimenté en 2006-2007 une classe de CM2 de la ville d'Élancourt. Au cours de séances hebdomadaires d'une demi-heure, **les élèves ont discuté par webcams interposées avec une intervenante anglaise** d'Oxford. À terme, le projet concernera tous les élèves de cycle 3, c'est-à-dire les classes de CE2, CM1 et CM2 des onze écoles élémentaires de la commune. Cette utilisation de la visioconférence s'inscrit dans le projet "École du futur", pour lequel la ville a déjà déployé Internet en haut débit dans toutes les classes.

■ **Avec les cours d'anglais en visioconférence, l'"École du futur" passe vraiment par les TIC : cette méthode, ludique, favorise l'apprentissage de la langue étrangère et du bon accent.**

“

L'utilisation des TIC à l'école permet de réduire la fracture numérique et sociale, de stimuler davantage les élèves et de rendre plus attractifs les enseignements.”



Jean-Michel Fourgous,  
 maire d'Élancourt,  
 député des Yvelines

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ Grâce à l'apport des TIC qui rendent l'enseignement plus attractif, la commune d'Élancourt a l'ambition de lutter contre l'échec scolaire et de réduire la fracture numérique et sociale. La visioconférence permet aux élèves de primaire de **découvrir l'anglais parlé avec un accent "native English"**. Ludique, la méthode favorise l'apprentissage. La ville bénéficie ainsi d'une image innovante et marque sa volonté de réaliser "l'École du futur". Le projet de visioconférence a, en outre, été l'occasion de renforcer la collaboration avec l'Éducation nationale et l'inspection d'académie.

**Mise en œuvre** ■ L'expérimentation de cours d'anglais en visioconférence a commencé en novembre 2006. Pour valider le projet auprès de l'Éducation nationale, des inspecteurs de langues et des conseillers pédagogiques étaient présents lors de chaque séance de visioconférence, préparée en amont avec l'intervenante. Pour les tableaux numériques interactifs, la visioconférence et les contenus pédagogiques, la commune a fait appel à des prestataires. L'investissement est financé par la ville, le conseil général, les ministères de la Recherche et de l'Éducation nationale (150 000 €).



**Bilan et perspectives** ■ L'expérimentation de la visioconférence auprès d'une classe de trente élèves a montré l'atout de la méthode : les enfants sont motivés et concentrés pendant toutes les séances et l'enseignante y a vu un appui intéressant. Ce projet porté par l'équipe municipale doit connaître de nombreux développements. À commencer par la **généralisation de cours d'anglais en visioconférence** à toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 dès la rentrée 2007. Les tableaux numériques interactifs seront aussi expérimentés dans quelques classes de maternelle.



**Porteur du projet** Commune de Rennes  
**Population** 212 000 habitants  
**Contexte territorial** Dixième ville de France, très active dans le réseau des villes éducatives  
**Contact** 02 23 62 14 27  
 haubin@ville-rennes.fr  
**Site** www.rennes.fr

## Un blog mobile



Les parents d'une école primaire de Rennes, dont les enfants étaient partis en voyage scolaire à Exeter, ville jumelée en Angleterre, ont expérimenté, en avril et mai 2007, un système d'information inédit : ils ont eu un accès instantané sur Educarennes (l'Environnement numérique de travail développé par la ville), à **des textes, des photos et des vidéos envoyés instantanément** par les enseignants, depuis un téléphone mobile et publiés dans cet extranet scolaire.

■ **Grâce au blog mobile développé sur Educarennes, projet d'espace numérique expérimental de travail, les enseignants en déplacement avec leurs élèves ont pu envoyer instantanément des vignettes multimédia aux parents.**

“

L'accès aux nouvelles technologies via l'équipement informatique de toutes les classes, y compris les maternelles, le centre de ressources multimédia éducatif et Educarennes, participent d'un objectif transversal de notre projet éducatif local : l'égalité des chances.”



**Frédéric Bourcier**, adjoint au maire de Rennes, chargé de l'éducation et de l'enfance

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ Donner des nouvelles et envoyer des témoignages aux parents lors des séjours à l'étranger demandaient à l'enseignant des manipulations avec appareil photo numérique, ordinateur, liaison et site Internet. Lors de cette expérience, l'enseignant a envoyé en temps réel photographies et vidéos **depuis son téléphone mobile, sans aucune manipulation**, sur un blog mobile, un "moblog". L'envoi était immédiat : "click and post" ! Le séjour a été suivi par les parents sur leur ordinateur, ou sur celui de l'école, grâce à des instantanés sous forme de vignettes photo et vidéo. Avec possibilité d'échanger les commentaires entre parents, de télécharger les photos...

**Mise en œuvre** ■ Ce micro-projet de traitement de contenus mobiles sur Educarennes a été possible grâce au développement plus large de l'Espace numérique de travail (ENT), développé en "open source", implanté sur quatre groupes scolaires avec l'aide de la région Bretagne. Le dispositif en lui-même, simple et peu coûteux (réalisé en moins de cinq jours/homme), a été assuré par le prestataire partenaire du projet, la flotte de cinq mobiles étant mise à disposition par Orange. Il n'a pas nécessité de moyens supplémentaires à ceux de l'expérimentation d'Educarennes.

**Bilan et perspectives** ■ Cette solution intéresse toutes les collectivités confrontées au besoin de **dispositif simple d'information** des parents d'élèves en voyage. Elle élargit le cadre d'utilisation des technologies de blogs mobiles dans l'éducation : fils RSS, récupération des photos par les parents, réalisation d'expositions et affichage sur cadres électroniques dans l'école, dispositifs d'alertes, utilisation au cours de jumelages et de séjours simultanés. Attention néanmoins à anticiper, avec des autorisations, les questions de droits à l'image des enfants. Et à ne donner l'accès qu'aux parents concernés.





Porteur du projet Communauté de communes de Ploërmel (7 communes regroupées)  
 Population 16 000 habitants  
 Contact 02 97 73 20 73  
 mairie@ploermel.com  
 Site www.ploermel.com

## À l'école comme à la maison



Les TIC ont été placées au cœur des priorités éducatives de la communauté de communes de Ploërmel. C'est pourquoi un **Espace numérique de travail, appelé aussi "bureau virtuel"**, a été mis en place au sein des classes de CM2 des écoles publiques et privées du territoire. De plus, les élèves ont été équipés d'ordinateurs et leurs familles peuvent bénéficier gratuitement d'une formation aux TIC. Depuis la rentrée 2007, toutes les écoles primaires de la communauté de communes proposent également une cyberbase, l'accès à la chaîne du savoir et des tableaux blancs interactifs. Ce projet s'inscrit dans le contrat éducatif local de la communauté de communes en faveur de l'égalité des chances.

■ **Grâce à l'accès des élèves et de leurs familles aux outils informatiques, quels que soient leurs revenus, l'usage des TIC se répand dans la communauté de communes de Ploërmel dès l'école primaire et renforce la lutte pour l'égalité des chances.**

“

La communauté de communes de Ploërmel fait de la réduction de la fracture numérique une priorité éducative. C'est dans ce cadre qu'elle a mis en place l'Espace numérique de travail dans les classes de CM2.”



Paul Anselin, président de la communauté de communes de Ploërmel, conseiller régional de Bretagne



Enjeux ■ La communauté de communes s'engage dans la réduction de la fracture numérique pour l'égalité des chances des enfants, quels que soient la condition sociale des parents et leur lieu de résidence. Outre l'amélioration des connaissances dans les TIC, le projet crée de nouveaux supports pédagogiques pour les enseignants. Il renforce les liens et la communication entre les parents et l'école. Pour la structure intercommunale, il s'agit aussi de **valoriser une politique éducative cohérente**. La mise en place de mesures innovantes vise à améliorer constamment le contrat éducatif local.

Mise en œuvre ■ Lancé à la rentrée 2006, le projet des Espaces numériques de travail a obtenu l'appui de la Caisse des dépôts et de l'Éducation nationale. La collectivité s'est en effet chargée de l'équipement et de la formation des familles, l'Éducation nationale fournissant le contenu pédagogique et la Caisse des dépôts son soutien technique, financier et l'ingénierie. De son côté, France Télécom a apporté son soutien pour que les familles défavorisées puissent accéder à Internet et à l'Espace numérique de travail. L'investissement s'élève à 60 000 € financés par les partenaires.

Bilan et perspectives ■ Les premières expérimentations ont concerné 116 élèves de CM2 dans une école publique et deux écoles privées. Ce qui représente plus de la moitié des élèves de CM2 du territoire. Le premier bilan est très positif : ils se sont aisément appropriés ces technologies. Pour les enseignants, l'espace numérique de travail constitue un support innovant et **stimule de nouvelles techniques pédagogiques**. L'objectif est d'étendre le dispositif à l'ensemble du cycle III, c'est-à-dire aux classes de CE2, CM1 et CM2.



## Ordina13, un PC pour le collégien



Porteur du projet Conseil général des Bouches-du-Rhône  
 Population 1,845 million d'habitants  
 Contexte territorial Avec le TGV, résolument ouvert à l'Europe, approfondissant son orientation méditerranéenne  
 Site [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)



“Au collège comme à la maison”, voilà l’ambition résumée d’Ordina13. L’objectif de lutter contre la fracture numérique a vite été atteint par ce dispositif, mis en place par le conseil général des Bouches-du-Rhône en 2003. Au-delà, ce sont les fondations du collège numérique qui ont été posées. Grâce à l’ordinateur portable confié aux 70 000 collégiens de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, les adolescents peuvent travailler chez eux, tout en bénéficiant au collège du support informatique des classes mobiles. Grâce à Ordina 13, ils ont ainsi à leur disposition l’un des atouts indispensables à la construction de leur avenir.

Pour équiper les 134 collèges publics, des moyens très importants ont été déployés : 1 200 km de câble 4 paires, 27 km de fibre optique, 520 tiroirs optiques, 90 km de chemins de câble, 328 km de câble électrique, 6 253 bornes Wifi, 532 serveurs, 34 840 prises de courant 220V, 17 000 prises type RJ 45, 53 km de moulures et goulottes techniques...

“

En classe et à la maison, Ordina13 offre aux collégiens les meilleures conditions de travail possibles et un atout indispensable à leur réussite scolaire. Dans les Bouches-du-Rhône, l’éducation est une priorité.”



Jean-Noël Guérini, président du conseil général, sénateur des Bouches-du-Rhône



Enjeux ■ Depuis quatre ans, le conseil général a nettement amplifié son plan d’informatisation dans chacun des 184 collèges publics et privés, qui bénéficient d’ordinateurs portables, du soutien d’accompagnateurs techniques informatiques, d’un ordinateur fixe pour cinq élèves, de bornes Wifi... Cette année, les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> ont pu conserver leur ordinateur et en septembre, les nouveaux inscrits en 4<sup>e</sup> recevront le leur. Par ailleurs, les collèges seront dotés de classes informatiques mobiles haut débit utilisant les réseaux déjà mis en place (câblages, bornes Wifi, etc).

Mise en œuvre ■ Pour la première fois en France, une institution a alloué à chaque collégien de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> un ordinateur portable pour un usage éducatif à la maison. Dans les Bouches-du-Rhône, l’informatique au collège et à la maison est une réalité pérenne. Quant aux établissements, ils bénéficient de nombreux dispositifs d’accompagnement : aide à l’achat de logiciels pédagogiques, d’équipements et de fournitures, de matériels périphériques (appareils photos numériques, scanners, tableaux interactifs, etc.).

Bilan et perspectives ■ Il s’agit d’une réalisation unique en France, fruit d’une collaboration étroite entre l’Éducation nationale, la communauté éducative et le conseil général pour favoriser l’égalité des chances : d’une part, en équipant tous les élèves des collèges publics et privés de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> d’un ordinateur portable et d’une clé USB ; d’autre part, en diffusant le numérique à tous, grâce au câblage en haut débit de l’ensemble des collèges, qui disposent chacun d’une classe informatique mobile pour toutes les tranches d’âge (ordinateurs portables et périphériques) et d’un poste fixe pour cinq élèves.



## En lien avec les lycéens malades



**Porteur du projet** Conseil régional de Picardie  
**Population** 1 875 000 habitants  
**Contexte territorial** Une des régions les plus jeunes d'Europe, connectée aux réseaux européens  
**Contact** 03 22 97 19 25 - xbryche@cr-picardie.fr  
**Site** www.picardie.fr



Grâce à un ordinateur portable, une imprimante et un accès gratuit à Internet, les lycéens malades ou accidentés de Picardie peuvent accéder à des services éducatifs, tels que le soutien scolaire, des cours, des travaux dirigés ou l'accès à des sites Internet spécialisés. La région Picardie leur vient en aide lorsque la durée de l'absence – ou sa récurrence – empêche le rattrapage des cours. **La mise en place d'un Environnement numérique de travail (ENT)** favorise la poursuite de leur cursus éducatif depuis leur domicile ou en déplacement et leur permet d'avoir accès simplement et sans fil à Internet, partout en France.

■ **L'égalité des chances passe par la réduction de l'échec scolaire pour raisons de santé. C'est le sens du service d'accès gratuit à tous les services éducatifs à domicile et en déplacement sans contrainte de connexion, proposé par le conseil régional de Picardie.**

“

En mettant un ordinateur portable et un accès Internet sans fil illimité et gratuit à la disposition des élèves accidentés ou malades, la région maintient le lien entre l'élève, ses professeurs et ses camarades.”



**Frédéric Fillion-Quibel,**  
vice-président du conseil régional de Picardie, en charge des lycées



**Enjeux** ■ Afin de donner toutes ses chances de réussite à chaque lycéen picard, le conseil régional apporte une alternative à l'interruption scolaire temporaire et évite l'abandon de la scolarité. L'académie d'Amiens présentant l'un des taux de sortie sans qualification les plus importants de France, le projet est potentiellement destiné aux 85 000 élèves des 144 lycées de la région. Le maintien du contact avec l'établissement scolaire favorise **la poursuite du cursus éducatif malgré la maladie ou l'accident**. En resserrant les liens sociaux et scolaires, le conseil régional veut garantir l'égalité des chances.

**Mise en œuvre** ■ Lancée en 2003, la première version du projet reposait sur un accès Internet filaire. En raison des difficultés de connexions en certains points du territoire, le conseil régional a préféré la solution Business Everywhere d'Orange pour **garantir l'accès à Internet sans fil**, dès la rentrée scolaire 2007-2008. En partenariat avec la direction de l'éducation, le rectorat et des associations de soutien scolaire, le projet a également été soutenu par l'État dans le contrat de plan État/région 2000-2006, pour un investissement de 45 000 €.

**Bilan et perspectives** ■ L'action profite déjà à une trentaine d'élèves par an et le passage à un accès Internet sans fil en tout lieu devrait élargir le nombre de bénéficiaires. Le projet repose sur une forte mobilisation des équipes pédagogiques. Pour aller encore plus loin, la procédure de mise à disposition des outils informatiques doit être simplifiée. À plus long terme, le conseil régional envisage la mise en place d'un **lycée virtuel dans l'environnement numérique de travail**, où les élèves aidés pourront suivre les cours à distance.





**Porteurs du projet** Conseil général de Savoie et rectorat de Grenoble  
**Population** 400 000 habitants  
**Contexte territorial** Premier département pour les sports d'hiver avec les Préalpes et les Alpes françaises  
**Contact** 04 79 96 88 95  
**Site** www.savoie.fr

## Des TIC dans le cartable



Le “Cartable de Savoie” est le point d’entrée unique et sécurisé à un espace partagé de travail et à un bouquet de services numériques. **Il fait déjà partie du quotidien de 4 500 personnes** – élèves, professeurs, personnels administratifs et techniques – des 18 collèges concernés dans le département savoyard. Un outil dont chacun peut se servir depuis le collège, son domicile ou n’importe quel point d’accès à Internet, via un identifiant et un profil attribués à chaque utilisateur.

■ **L’Espace numérique de travail (ENT) doit prolonger le temps scolaire et mettre en œuvre des relations dématérialisées entre l’enseignant et chaque élève, les élèves entre eux, entre les familles et l’établissement. Prochains objectifs : à la rentrée 2008, l’ouverture de l’ENT à l’ensemble des collèges publics et privés de la Savoie ; et à l’horizon 2010, la généralisation des usages à l’ensemble des collégiens et des professeurs, et l’adhésion acquise des familles.**

“

À brève échéance, le Cartable de Savoie doit permettre à chacun de tirer le meilleur profit des technologies de l’information et de la communication pour l’éducation et du déploiement des Espaces numériques de travail.”



Jean-Pierre Vial, président du conseil général de Savoie

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ En misant sur l’innovation et les nouveaux usages du numérique, le conseil général de Savoie souhaite placer prioritairement l’éducation au cœur du **développement numérique des territoires**. Le “Cartable de Savoie” est une des solutions les plus abouties pour connecter simultanément familles, élèves et communauté éducative, favoriser le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et aider à la gestion de la vie scolaire au quotidien et sur la durée. Le “Cartable de Savoie” facilite le suivi du collégien par ses parents et rapproche ces derniers de la vie dans le collège.

**Mise en œuvre** ■ Dès septembre 2001, le conseil général a accompagné les premiers travaux qui ont contribué à faire émerger le concept d’Espace numérique de travail (ENT), c’est-à-dire d’un intranet partagé entre collégiens, équipes éducatives et familles. Une première plate-forme, développée avec l’université de Savoie, met à disposition ce service

dans 18 collèges de Savoie, au profit de 4 500 utilisateurs. En se rapprochant de France Télécom, et en étroite concertation avec le rectorat de Grenoble, le conseil général a pu envisager une solution industrielle pour son “Cartable numérique”, dans le cadre de l’appel à projets lancé par le ministère de l’Éducation nationale, mis en œuvre par la Caisse des dépôts et consignations.

**Bilan et perspectives** ■ Au-delà de l’ancrage des pratiques scolaires et éducatives dans le monde des TIC, les nouveaux usages pédagogiques, administratifs et familiaux induits par le “Cartable de Savoie” tendent vers plus de fluidité dans les échanges entre les différents acteurs, plus d’efficacité par une information diffusée en temps réel. Parmi ses nombreux atouts, on note : une **ergonomie adaptée au monde éducatif** (simplicité d’usage éprouvée) ; une sécurisation garantie des échanges ; une bonne intégration avec l’annuaire académique des élèves et des professeurs ; et des liens sécurisés avec les outils de vie scolaire et les nombreux contenus pédagogiques de centres de ressources. Tout cela sans qu’une nouvelle authentification soit nécessaire.

